

E. DE LACROUSILLE

1463



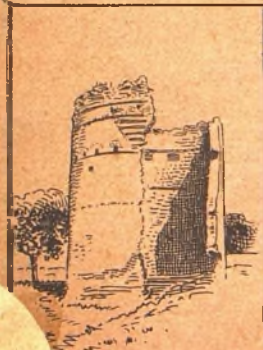
PÉRIGUEUX

EN
POCHE



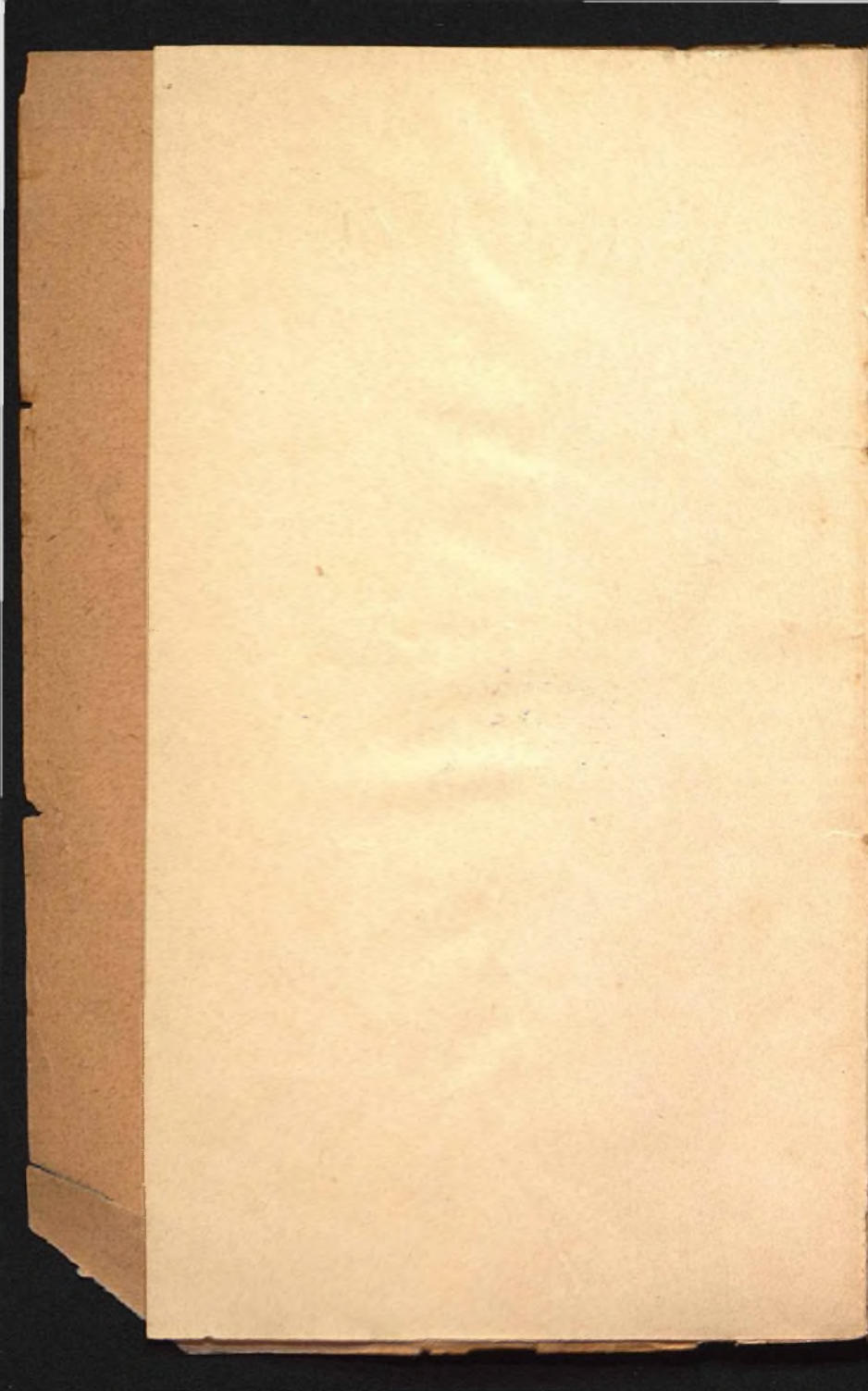
Guide
du Touriste

avec **PLAN** de
LA VILLE



PRIX 1^{fr} 50

Z
9



*Offert par le Sous-Signé à la Bibliothèque
- de la Municipalité de Périgueux. -
4 juin 1891. - E. Debets avoué
an.*

PÉRIGUEUX

EN POCHE

GUIDE DU TOURISTE

PAR

E. DEBETS DE LACROUSILLE,

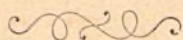
AVOCAT,

MEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA DORDOGNE.



PZ 2629

Prix: 1 fr. 50



IMPRIMERIE CASSARD FRÈRES

1891

Bp2 2629

DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.

Vers la fin de mai 1890, nous mettions en vente une première édition de *Périgueux en Poche*, tirée à 1,200 exemplaires.

Ce Guide modeste mais utile, écrit sans prétention, dans le seul but de signaler à nos concitoyens et aux étrangers, les nombreuses richesses archéologiques qui nous entourent, répondait, sans doute, à un véritable besoin, puisque cette première édition est épuisée.

C'est ce qui nous détermine, aujourd'hui, à en publier une seconde que, pour répondre à de nombreuses réclamations, nous avons complétée, à l'aide d'un *Plan* gravé avec le plus grand soin, et d'une *Table des matières*.

Désormais, avec ce nouveau Guide, les nombreux touristes qui s'arrêtent, chaque année, à Périgueux, pourront, sans le secours d'autrui, admirer nos vieux monuments et lire, sur leurs pierres, noircies par le temps, l'antique origine de notre Province.

CASSARD FRÈRES,

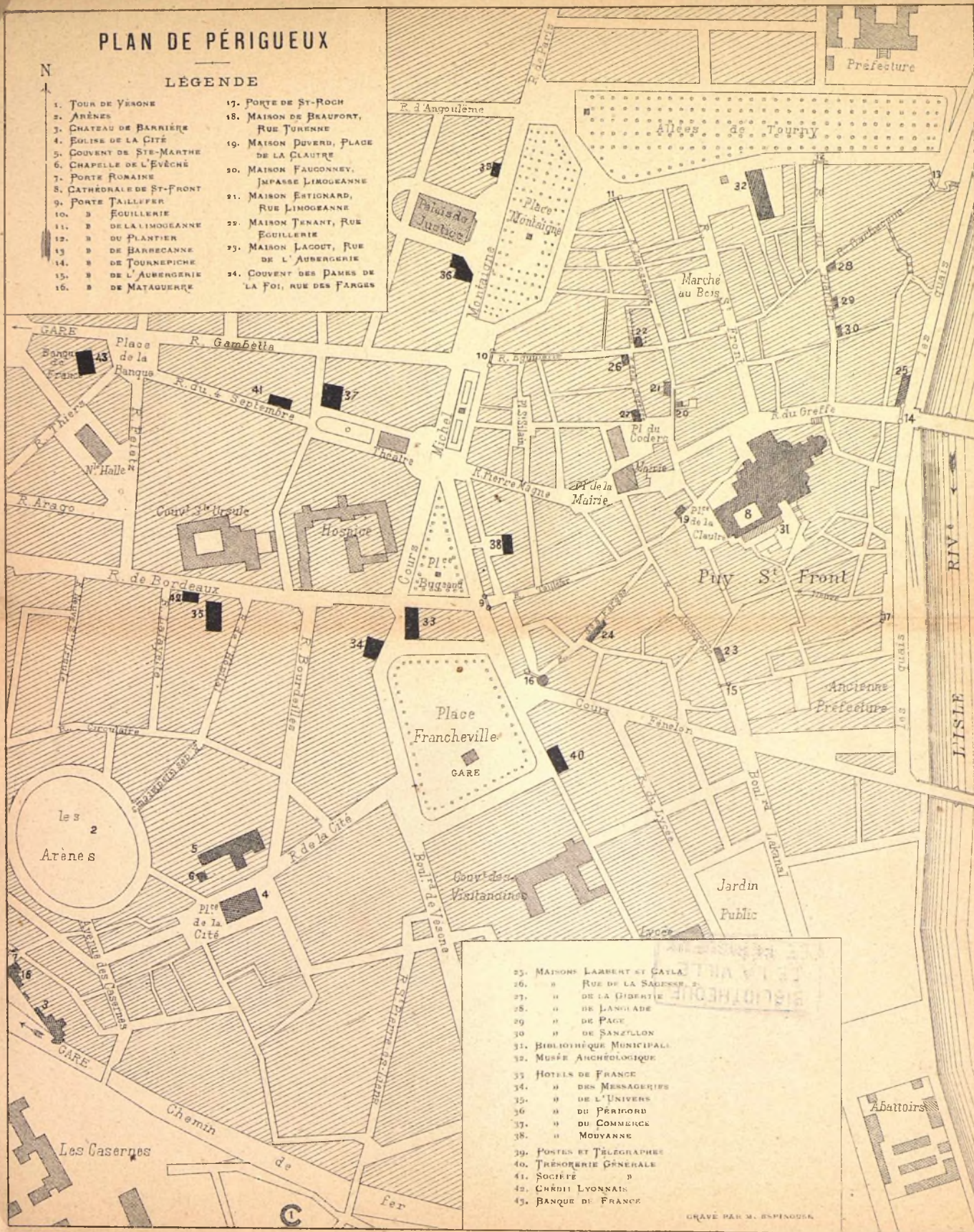
Imprimeurs-Editeurs.

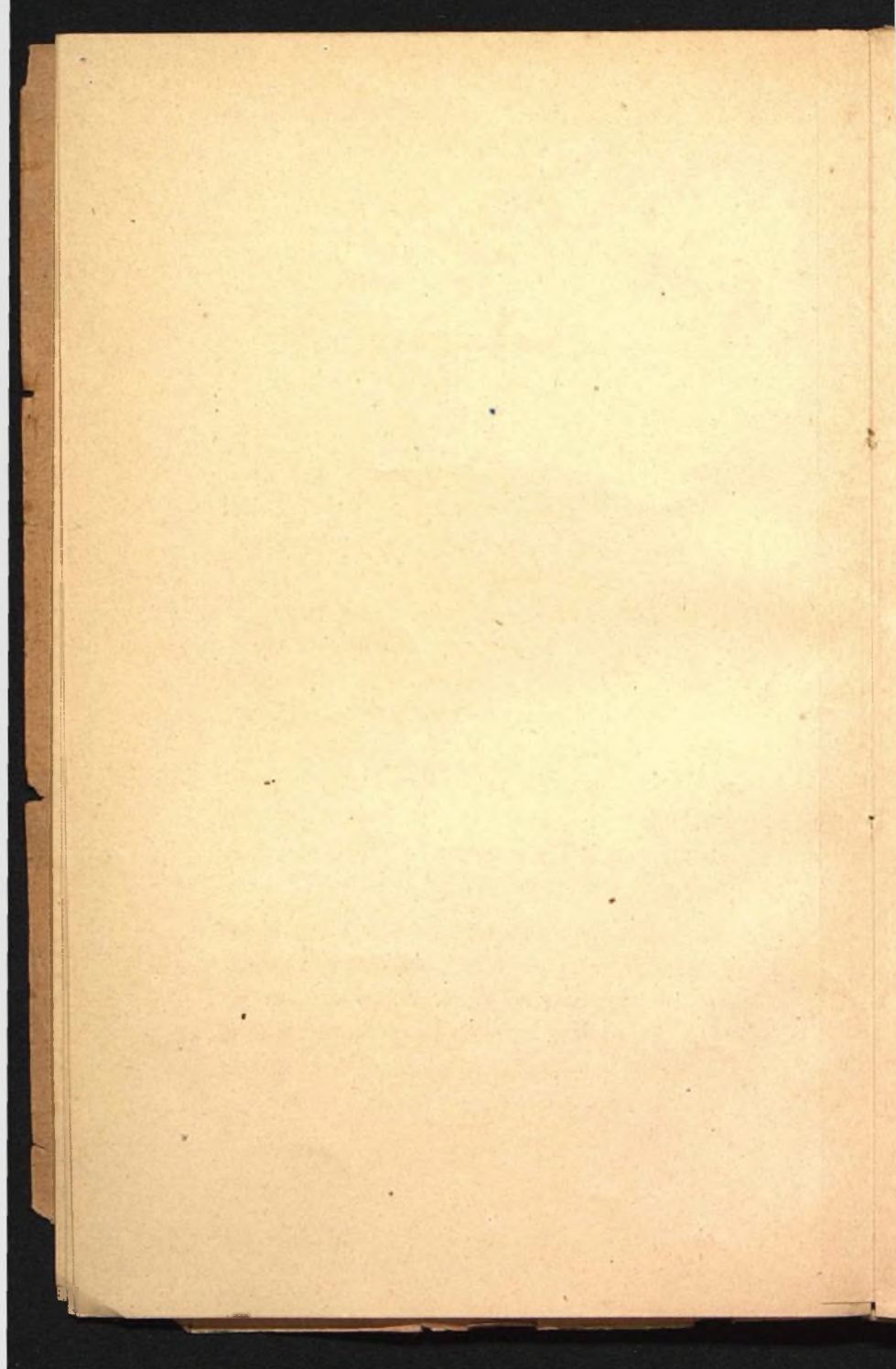
Périgueux, mai 1891.



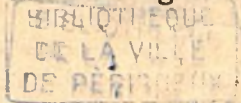
N
上

1. TOUR DE VESNE	17. PORTE DE ST-ROCH
2. ARÈNES	18. MAISON DE BRAUFORT, RUE TURINNE
3. CHATEAU DE BARRIÈRE	19. MAISON DUVERD, PLACE DE LA CLAUDE
4. ÉGLISE DE LA CITÉ	20. MAISON FAUCONNEY, IMPASSE LINGOËNNE
5. COUVENT DE STE-MARTHE	21. MAISON ESTIGNARD, RUE LINGOËNNE
6. CHAPELLE DE L'EVÊCHÉ	22. MAISON TENANT, RUE ÉQUILLERIE
7. PORTE ROMAINE	23. MAISON LACOUT, RUE DE L'AUBERGEURIE
8. CATHÉDRALE DE ST-FRONT	24. COUVENT DES DAMES DE LA FOI, RUE DES FARGES
9. PORTE TAILLEFER	
10. » ÉQUILLERIE	
11. » DE LA LINGOËNNE	
12. » DU PLANTIER	
13. » DE BARRÉCANNE	
14. » DE TOURNÉPICHE	
15. » DE L'AUBERGEURIE	
16. » DE MATAQUEURIE	





Vésone-Périgueux.



Il ne faut pas confondre *Périgueux* avec *Vésone*, et croire que la différence entre ces deux appellations représente, simplement, la substitution d'un nom à un autre. Penser ainsi serait une erreur grossière, car le Périgueux actuel ne fut jamais ni cité gauloise, ni cité romaine ; c'était seulement, à l'origine, dit l'abbé Audierne dans le *Périgord illustré*, « une abbaye construite sur un point culminant, où avaient été déposés les restes de l'apôtre saint Front, et autour de laquelle se groupèrent quelques maisons qui, formant d'abord un faubourg sous la dénomination de Puy Saint-Front, usurpèrent plus tard le titre de ville. »

Vésone, au contraire, constituait la cité gauloise et s'étendait, ainsi que d'antiques vestiges, notamment des thermes, de vieux murs, et plusieurs riches mosaïques, récemment découvertes, ont permis de le constater, *Vésone*, disons-nous, s'éten-

dait des bords de l'Isle à cette section du *Périgueux* actuel qu'on nomme encore, chaque jour, la *Cité*.

Ce ne serait, d'après quelques auteurs, qu'au *vii^e* siècle que *Vésone* échangea son nom contre celui de *Périgueux*, nom tiré, paraît-il, de celui de *Petrocorii* ou *Petrocoriens*, que donnèrent les vainqueurs du monde aux habitants de notre contrée.

Il ne nous semble pas, au surplus, inutile d'apprendre à ceux qu'intéresse l'histoire de notre origine, que *Vésone*, dont nous venons de parler, avait été précédée, elle-même, par une autre *Vésone*, berceau des premiers habitants du pays.

C'est au Midi de *Périgueux*, sur la rive gauche de l'Isle, dans l'étroit vallon de *Campniac*, qui sépare les coteaux d'Ecorneboeuf et de Laboissière, et sur les versants de ces deux coteaux, que s'élevait la *première Vésone*. On ne trouve aujourd'hui aucune trace apparente de cette antique cité, mais son existence est pourtant indéniable, et elle s'est révélée par de nombreuses découvertes d'ossements, de débris de vases de toutes formes et de toutes grandeurs, d'instruments, de médailles, d'armes, et de quantité d'objets celtiques, dont la plupart figurent dans les riches collections de notre musée.

Tour de Vésone.

La Tour de Vésone est, peut-être, un des plus curieux monuments que les Romains aient élevés.

Située au Sud de la ville actuelle, sa forme ronde, ses dimensions, sa construction, son imposante majesté, tout prouve que c'était un temple dont la *Cella* seule a été conservée.

Le diamètre intérieur de cette partie est de 47^m 73, environ.

Elle est construite en petites pierres d'environ 41 centimètres de haut, sur 17 ou 18 de large, et qui se terminent presque en pointe. — La base de ces petites pyramides tronquées forme les deux parements du mur, dont l'intervalle est rempli de mortier et de pierres brutes, assez régulièrement placés par assises.

Une brèche de 9^m 22 de large, peu régulière quoique verticale dans son ensemble, ouvre l'édifice dans toute sa hauteur vers le Levant. — Deux pierres énormes sont encore suspendues sur les

côtés, et d'autres blocs ont laissé çà et là leur empreinte. — Le mur a 1^m 73 d'épaisseur ; — il est traversé à 4 mètres du sol par 25 pierres carrées qui, placées à des intervalles égaux, en entourent le pourtour.

Ces pierres, de 0^m 70 de haut, sur 55 cent. de large, ne dépassent pas le revêtement extérieur du mur ; mais, grâce à leur longueur, elles font, sur le parement intérieur de la Tour, une saillie de 0^m 50 environ.

D'après M. de Taillefer, dont l'ouvrage remonte à 1821, ces pierres auraient eu, autrefois, une saillie plus accentuée.

A 10^m 23 au-dessus des pierres dont nous venons de parler, on remarque un cordon de deux briques qui entoure horizontalement tout ce qui reste de la circonférence du Temple.

Immédiatement au-dessus de ce cordon sont posés, à égale distance les uns des autres, des trous d'environ 0^m 43^c de haut, sur 0^m 35^c de large.

Ces trous, qui n'existent qu'à l'extérieur du monument et qui s'enfoncent de 0^m 60 dans l'épaisseur du mur, sont recouverts d'une large et forte brique ; les côtés en sont façonnés à l'aide de petites briques superposées.

La partie supérieure de leur ouverture est formée

de petits cintres encastrés dans la maçonnerie ; les voussoirs en sont faits de pierres et de briques qui alternent ; un autre petit cintre, formé d'un seul rang de briques posées à plat, sert d'encadrement aux voussoirs.

Les trous dont nous venons de parler sont au nombre de 23 ; ils occupent, à peu de chose près, les trois quarts de la circonférence de l'édifice et viennent affleurer, au N. E. et au S. E., des massifs de pierres et de briques qui présentent tous les caractères d'une restauration dont il est facile de distinguer les traces jusqu'à la base de l'édifice.

Un second cordon de briques semblable au premier est distant de celui-ci de 3^m 27^c ; un troisième est à 1^m 30 ; un quatrième à 1^m 35 au-dessus ; enfin, à 1^m 22 plus haut, se trouve un cinquième et dernier cordon qui est encore, lui-même, presque partout, surmonté de 0^m 50 de construction.

A partir du premier cordon jusqu'en haut, le mur est, extérieurement, hérissé de petits crochets ou crampons en fer émergeant de 8 à 10 cent. ; ils sont scellés par assises parallèles, assez régulières dans leur ensemble.

On ne voit guère de ces crampons en fer que sur le parement extérieur du mur, au-dessus du

premier cordon ; mais des lignes de petits trous, parfaitement horizontales, indiquent qu'il dut en exister au-dessous de ce niveau, de même que dans l'intérieur du monument.

Leur disparition doit, d'après M. de Taillefer, être attribuée à un acte de cupidité.

D'après ce savant archéologue, les deux faces du mur de la Tour auraient été primitivement enduites d'une couche de ciment de 6 à 8 cent. d'épaisseur ; il en existe même de larges plaques dans l'intérieur ; mais, plus exposé aux intempéries, l'extérieur n'en présente plus que quelques rares fragments.

Pour l'auteur des *Antiquités*, la Tour de Vésone n'a jamais eu d'autre toit que le ciel, d'autre issue qu'une porte au Levant et, peut-être, quelque cloaque au-dessous d'un étage souterrain, dont des fouilles, entreprises sous l'inspiration du savant G. de Mourcin, ont révélé l'existence. Le sol de cet étage est à 5^m45 au-dessous des 25 pierres carrées dont nous avons parlé ci-dessus.

L'extérieur du Temple révèle, dans sa partie inférieure, une dégradation qui suit presque tout le pourtour de l'édifice et qui consiste dans l'extraction des petites pierres carrées qui lui servaient de revêtement.

Un mur circulaire de 2^m05 d'épaisseur, enfoui à une profondeur de 2^m45 au-dessous du niveau du sol actuel, entoure le monument dans les trois quarts de sa circonférence.

Contre ce mur, à l'Ouest, est un massif de maçonnerie qui doit exister également au Nord et au Sud. Ce massif, qui paraît avoir un grand développement, servait vraisemblablement d'assises à des constructions supérieures ; — la construction en est la même que celle de la Tour, mais les pierres dont il se compose sont d'une dimension supérieure aux pierres de celle-ci.

Enfin, les explorateurs du monument ont, au cours de leurs fouilles, découvert, en avant de la brèche, un massif spécial, plat et horizontal, très épais et qui semble avoir une étendue considérable du côté de l'Est. Ce massif, destiné aussi, probablement, à soutenir des constructions, est recouvert d'environ un mètre de terre.

D'après M. de Taillefer, une aire très vaste entourait l'édifice, et le sol antique, retrouvé au pied du gros mur circulaire, en détermine le niveau ; elle se terminait probablement à des portiques adossés aux logements des prêtres.

La Tour de Vésone était entourée d'un péristyle circulaire dont les colonnes, d'un beau marbre



brun tacheté de diverses couleurs, avaient près de 14 mètres de hauteur et 4^m 40 de diamètre. L'intérieur du monument était, en dehors des souterrains, dont l'existence est indéniable, divisé en deux étages ; l'un de ceux-ci, le premier, et les souterrains, étaient, d'après M. de Taillefer, destinés à cacher des mystères.

Les principaux auteurs anciens ou modernes qui ont écrit à ce sujet ne sont pas d'accord sur la destination de ce curieux monument, et ce serait, ici, le cas de rappeler le vieux dicton latin : *Tot capita, tot sensus* ; quelques-uns estiment qu'il pouvait être consacré à Vénus, mais ils en donnent une raison qui ne semble pas de nature à justifier leur hypothèse.

De son côté, M. de Taillefer croit que la Tour de Vésone fut un Temple consacré à Isis — et il tire sa supposition de la forme circulaire de l'édifice, des mystères qui s'y célébraient et accompagnaient toujours le culte de cette divinité ; enfin, de la connaissance que les Gaulois avaient de ce culte avant la conquête romaine.

M. de Taillefer invoque aussi, à l'appui de son opinion, l'existence, au château Barrière, d'une grosse pierre dont la taille et la dimension ne laissent aucun doute sur sa provenance ; elle

aurait, effectivement, fait partie des ornements intérieurs de la porte d'entrée de la Tour de Vésone, et, sur une de ses faces, sont, à côté de sujets divers, gravés deux Ibis très bien conservés ; — or, personne n'ignore, ajoute le savant auteur, que ces oiseaux étaient *l'emblème d'Isis*.

Il résulte, au contraire, des recherches et des observations du docteur Galy, que la Tour de Vésone était *La Cella* d'un temple consacré à une divinité Topique : la déesse tutélaire *Vesunna*.

On ne possède, sur l'époque de la construction de la Tour de Vésone, aucun document authentique qui permette de lui assigner une date précise ; mais, d'après M. de Taillefer, elle remonterait au commencement du règne d'Auguste, alors que notre amphithéâtre des Arènes, qu'une ancienne tradition attribue à un affranchi de Néron, paraît avoir été élevé sous le règne de ce dernier.

L'époque de sa destruction n'est pas plus exactement déterminée ; sa mutilation, la démolition des constructions importantes dont elle était flanquée, notamment de la colonnade qui entourait la plus grande partie de son périmètre, — cette immense brèche qui lui donne un cachet si particulier, ne sont pas la seule œuvre du temps, comme on le pourrait croire tout d'abord. — La main des hom-

mes n'y est pas étrangère, et d'aucuns prétendent que les premiers chrétiens, qui avaient en horreur tout ce qui tenait au Paganisme, lui donnèrent le premier assaut.

L'œuvre de destruction était commencée lors de l'édit de Constantin qui ordonnait de détruire les Temples des Idoles (an 331 de l'ère chrétienne).

C'est à cette époque, surtout, que les édifices consacrés aux faux-dieux furent transformés en églises et qu'on se servit de leurs débris pour en élever.

D'après une autre opinion : réduite à elle-même, dépouillée de tout ornement, privée des constructions adossées à ses flans, la *Cella* ne forma plus qu'une Tour.

Il en est qui pensent que, dans cet état, elle a pu servir de forteresse, lorsque la ville a dû subir le siège des nombreuses hordes de barbares qui sont venues la saccager.

Telle est, aussi résumée que possible, l'histoire de celui de nos monuments sur lequel se doivent plus spécialement arrêter les regards des étrangers.

Amphithéâtre, Les Arènes.

De même que plusieurs villes du Midi, telles que Nîmes, Arles, etc , les habitants de l'antique *Vésone* avaient édifié, au Nord de leur cité, un immense amphithéâtre, aujourd'hui connu de tous sous le nom de : Jardin des Arènes.

Cet amphithéâtre était de forme elliptique, comme presque tous les monuments de ce genre, et il ne différait de la plupart de ceux que l'on connaît que par certains détails de sa disposition et de sa construction.

Situé sur le haut d'une petite colline aplanie par la main de l'homme, cet amphithéâtre dominait la plus grande partie de notre antique cité, et pouvait contenir 20,000 spectateurs.

Le roc servait de base à toutes ses constructions, et c'est dans le roc qu'étaient taillés le sol de ses voûtes, son arène, ses cloaques, jusqu'à l'extérieur de son périmètre.

L'ellipse, dans le sens de sa longueur, avait un développement de 432 mètres, et de 405 seulement dans celui de sa largeur. A chacune des extrémités du grand axe existait un vomitoire, de chaque côté duquel alternaient, sans interruption, une petite voûte, un petit escalier, une grande voûte, quatre voûtes moyennes, servant de cages à deux grands escaliers, et enfin, une autre grande voûte, suivie également de quatre cages de grands escaliers. (Voir Taillefer, p. 59.)

Le sol de l'arène proprement dite se trouve à environ 6^m 60 au-dessous du niveau du sol actuel ; il se composait d'un sable gras, formant une couche d'environ 0^m 66 d'épaisseur, au-dessous de laquelle s'étendait un lit de recoupe de pierres reposant elles-mêmes sur le rocher.

L'amphithéâtre des Arènes aurait été, d'après M. de Taillefer, construit, ou du moins commencé par Soter, affranchi de Néron, et terminé par ses héritiers.

Le savant auteur des *Antiquités de Vésone* puise cette supposition dans un fragment d'inscription déterrée dans le jardin de la Visitation, déposé au Musée, et par lui très habilement reconstitué.

Mais il confesse que ce n'est là qu'une conjecture : « La seule chose, dit-il, qu'on puisse assurer

» avec certitude, c'est que la fondation de l'amphithéâtre de Vésone date du Haut-Empire romain et du premier siècle de notre ère. »

« Il était, dit le docteur Galy (*Vésone et ses monuments*), construit avec quelque recherche en appareil smillé ; les petites pierres des vomitoires, très finement jointoyées, et celles des rares et minces massifs qu'on remarque encore et qui dépassent à peine le niveau du sol, rappellent, par leur taille et leur dimension, celles de la Tour de Vésone. »

Les galeries de l'amphithéâtre formaient le côté nord de la citadelle de Vésone. Au Moyen-Age, les Talleyrand, comtes de Périgord, y bâtirent leur château des Arènes, ou *Hostel des Rolphies*, et, plus tard, les religieuses de la Visitation y placèrent leur couvent, en 1642.

A force de sollicitations, et par *un miracle du Ciel*, comme elles le déclarent dans l'*Histoire de leur ordre à Périgueux*, elles obtinrent des maire et consuls l'autorisation d'enfermer l'amphithéâtre dans leur enclos, à la condition « de ne le démolir » ny gaster, ny en ôter aucunes pierres, et de rendre foi et hommage à la ville, tous les ans, avec un cierge de cire blanche d'une livre, pré-senté à la grille du chœur, le jour de la fête de

» saint Louis, roi de France. » Cette concession donna lieu à bien des querelles entre les Visitationnaires et la municipalité, et le pouvoir souverain dut même intervenir pour y mettre un terme.

C'est après l'expulsion des comtes du Périgord, en 1426, que les restes du château de La Rolphie, ainsi que les ruines de l'Amphithéâtre, furent vendus à la ville moyennant la somme de 500 fr.

Il ne reste plus aujourd'hui des Arènes que de rares vestiges qui permettent, cependant, d'en constater l'importance et l'étendue.

A quelles causes faut-il donc attribuer leur état actuel ? M. de Taillefer n'hésite pas à considérer que les destructions successives dont les Arènes ont été l'objet tiennent à leur situation tout d'abord ; ensuite à la construction du château-fort de La Rolphie, et, plus tard, à sa démolition, en 1399, lors de l'arrêt du Parlement de France, qui ordonna de raser les châteaux et les forteresses des comtes du Périgord ; et enfin, à la nouvelle construction que les religieuses de la Visitation firent de leur couvent ; car, bien que des conventions expresses fissent à ces dames un devoir rigoureux de la conservation du monument, elles n'en ouvrirent pas moins, dans ses antiques masses, de nombreuses

carrières, sans que l'autorité songeât à réprimer cet abus.

« C'est ainsi, dit M. de Taillefer, que notre amphithéâtre, un des plus vastes édifices de Vésone, » a presque entièrement disparu. »

Si on juge de l'importance de ce monument par ce qui nous reste de ses ruines, si on considère les dimensions de l'emplacement qu'il occupait, on ne peut s'empêcher de convenir qu'il était digne des Romains, et qu'il fut construit pour l'usage d'une puissante et vaste contrée.

Il serait injuste de laisser dans l'oubli les noms des honorables citoyens de notre ville qui, soucieux du passé de notre vieille cité, firent tous leurs efforts pour en conserver les glorieux vestiges aux générations futures.

C'est cette préoccupation qui inspira à nos édiles, en 1880, époque de l'exposition régionale à Périgueux, la pensée d'installer aux Arènes le Concours d'horticulture. L'heureuse conception du tracé, l'élégante composition des massifs, les arbustes plantés çà et là, démontrèrent immédiatement tout le parti qu'on pourrait tirer d'un jardin public, pour conserver notre vieil Amphithéâtre, en faire valoir les ruines et leur assurer, en peu de temps, une enceinte d'élégantes constructions.

L'évènement a justifié ces espérances, et nous avons le droit de dire que la création d'un nouveau et d'un des plus élégants quartiers de notre ville est due, surtout, à l'intelligente et patriotique initiative de MM. Edouard Leymarie, ancien maire de Périgueux, et Auguste Fournier-Laurière, secrétaire général de notre vieille Société d'horticulture.

Ne quittons pas le jardin des Arènes sans signaler la récente érection, dans son enceinte, d'une élégante statue en bronze, représentant une jeune Bacchante, acquise par notre ville, et due au ciseau d'un de nos compatriotes, M. Rivet.

Citadelle Romaine.

Vésone possédait une citadelle romaine, qui, construite par un membre de la famille Pompée, et antérieure à l'ère chrétienne, semble avoir servi de péristyle fortifié à un temple dédié au dieu Mars. (Audierne, p. 259.)

Si le Temple a disparu, on en retrouve les traces dans de magnifiques débris de corniches, d'entablements, de frises, de chapiteaux, de fûts de colonnes, dont les sculptures emblématiques sont un incontestable indice de leur antique destination.

Mais l'enceinte du temple lui a survécu, du moins en partie, et il est facile d'en constater les restes. Cette enceinte, en effet, affecte une forme circulaire irrégulière, et on en peut suivre les contours à partir de l'angle formé par le couvent de Sainte-Marthe et la rue Bourdeilles, jusqu'à la Porte Normande, que le temps a respectée et qui s'élève à côté de la maison de Beaufort.

Ce sont les murs de cette enceinte qui soutien-

nent la terrasse actuelle du couvent de Sainte-Marthe, celles des maisons Bardon et Sécrestat, et qui servent de fondations à la maison de Beaufort, au château Barrière, à la Manutention, à la maison de Larmandie et au Dépôt de mendicité.

Châteaux-Forts.

Plusieurs châteaux-forts défendaient jadis la cité de Vésone. Un seul a survécu, celui de *Barrière*, auquel on semble avoir donné le nom de son restaurateur, et dont les ruines imposantes, aujourd'hui couvertes de plantes, d'arbustes et d'un lierre touffu, attestent l'antiquité et l'importance.

Le château Barrière, assorti de deux tours de construction romaine, repose incontestablement sur les fondations de l'enceinte fortifiée du temple de Mars, et domine la ligne du chemin de fer de Périgueux à Agen et à Brive, construite à ses pieds ; il est, après la Tour de Vésone, le second monument du passé qui s'impose aux regards et à l'admiration du voyageur.

Toutes les parties de ce monument n'appartiennent pas à la même époque, ainsi qu'un examen, même sommaire, permet de le constater, et on y remarque, au point de vue de l'architecture, la

trace des différents styles, à partir du 11^e siècle jusqu'à nos jours.

La tour la plus élevée, ronde à l'extérieur et carrée à l'intérieur, serait l'œuvre du x^e siècle. Le corps du château appartient au xii^e ; quelques fenêtres et des portes intérieures sont du xiv^e siècle, et l'habitation actuelle, connue sous le nom de maison de Beaufort, et qui fut autrefois consacrée à une chapelle et à un caveau sépulcral, remonterait, disent quelques auteurs, au xi^e ou au xii^e siècle. (Audierne, pages 345 et suivantes.)

S'il est difficile de fixer d'une manière précise la construction du château Barrière, l'histoire nous apprend que sa destruction est due à un incendie allumé en 1575, époque des guerres de religion, par les protestants. Ce sont ces derniers qui, devenus, par le sort des armes, maîtres de la ville de Péri-gueux et de la Cité, réduisirent cette forteresse à l'état où on la voit encore.

Que ceux qu'intéressent les vestiges du passé, qui ont le culte de l'archéologie et qui cherchent à reconstituer par la pensée, à l'aide des ruines que le temps a respectées, les monuments antiques, n'hésitent pas à rendre au château Barrière une pieuse visite. Ils seront récompensés de leur pèlerinage par la beauté du site et par la vue d'une

intéressante collection de fûts de colonnes, de chapiteaux, de frises, de fragments de statues, d'inscriptions, de sculptures diverses, d'une conservation parfaite, de cippes funéraires, etc., etc.

Eglise Saint-Étienne de la Cité.

L'Eglise de la Cité, à cause de son origine même, ne trouverait pas sans doute ici sa place au nombre des monuments de Vésone.

Notre but, en la recommandant, dès à présent, à la visite du lecteur, est d'épargner à ce dernier un retour sur ses pas lorsqu'il se trouvera au centre de la ville qui se substitua peu à peu au siège du vieux municipe romain.

L'église St-Etienne de la Cité, contemporaine de l'église abbatiale de St-Front, a été cathédrale de fait jusqu'en 1669. Elle comprenait, primitivement, trois coupoles, précédées d'un grand clocher. La partie la plus ancienne est démolie et il ne reste de la première coupole que des arrachements bien visibles sur la façade actuelle. Des fouilles, opérées par les soins du Ministère des Beaux-Arts, il y a trois ans, ont permis de retrouver, absolument intactes, toutes les fondations et le socle de cette partie de l'édifice, ainsi que le périmètre du clo-

cher disparu. A la suite de ce travail, on fut obligé de recombler les tranchées faites et il ne reste plus trace de ces recherches. Il sera toujours possible de revoir ces précieux vertiges, le jour où des mesures seront prises pour agrandir la place actuelle, car ce recombement a été fait avec soin. Une particularité curieuse peut-être signalée à ce sujet : On retrouva les fonds baptismaux anciens, à leur place exacte, et après dessin relevé exactement, on remblaya sans rien changer à cette étrange disposition.

Des deux coupoles existantes, l'une est plus ancienne que l'autre. Celle qui sert de sanctuaire est du ^{xii}^e siècle et porte tous les signes d'une reconstruction assez récente ; c'est, en effet, au ^{xvi}^e siècle, que l'évêque de la Béraudière fit, avec les matériaux anciens judicieusement réemployés, réédifier cette partie de l'édifice ruinée par les protestants.

On remarquera dans l'église le grand Retable en bois sculpté, dit-on au ^{xvii}^e siècle par un seul ouvrier et qui a été cédé par la fabrique de St-Front à celle de St-Etienne, après avoir longtemps décoré le collège des Jésuites.

Le tombeau de Jean d'Asside avec ses inscriptions. — (Ce monument a été moulé, en entier et

figure au musée du Trocadéro). — La table pascale, qui remonte à 1163, — méritent un examen attentif.

L'appui de communion, moderne, est la reproduction exacte d'un fragment de grille trouvé dans les fouilles et que l'on croit une œuvre de serrurerie du xi^e siècle.

Il ne reste de l'ancien Evêché, dont le couvent actuel des sœurs de Ste-Marthe occupe l'emplacement, qu'une charmante chapelle du xvi^e siècle, dont les fines sculptures et la voûte savante sont justement célèbres.

Puy St-Front.

En nous éloignant de la Cité pour pénétrer au centre de la ville de Périgueux actuelle, il importe de rappeler que le Puy St-Front, qui en a formé le noyau, était circonscrit et protégé par un mur d'enceinte dont les premières fondations remonteraient, paraît-il, au règne de Philippe-Auguste.

Ce mur ne comprenait pas moins de 28 tours ou demi-tours, rondes ou carrées et de 12 portes dont les principales étaient celles de St-Roch, de Taillefer, de Mouchy, de l'Aiguillerie, de La Limogeanne, du Plantier, de l'Arsault et de Tornepiche.

On aura, du reste, une idée de ce système de fortification en consultant *Le vray Pourtraict de la Ville de Périgueux*, qui se trouve à la magnifique bibliothèque de notre ville et dont on obtiendra facilement la communication de M. Cailliac, à la surveillance du quel sont confiées de nombreu-

ses richesses bibliographiques dont nous dirons quelques mots à la fin de ce travail.

Les portes auxquelles nous faisons allusion étaient flanquées de tours dont la seule qui subsiste aujourd'hui, la Tour Mataguerre, située à proximité de la place Francheville, est surtout remarquable par ses belles proportions.

Son appellation, s'il faut en croire une légende, lui viendrait du nom d'un lieutenant qui y fut enfermé et retenu prisonnier pendant plusieurs années.

Le premier monument qui doit, au point où nous sommes arrivés, attirer nos regards et solliciter notre attention, est la cathédrale de St-Front.

Saint-Front.

Saint-Front de Périgueux était, primitivement, l'église d'une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît ou de Saint-Augustin. Cette abbaye avait succédé à un collège de religieux fondé de temps immémorial et fut plus tard réunie à l'Evêché, sous le titre de mense abbatiale avec chanoines réguliers. L'église devint cathédrale en 1584, mais n'obtint ce titre officiel, au détriment de Saint-Etienne de la Cité, qu'en 1669.

La cathédrale actuelle comprend deux églises distinctes, soudées l'une à l'autre.

La première, qui remplaçait l'oratoire bâti par saint Front lui-même au 1^{er} siècle, fut construite au vi^e siècle par l'évêque Chronope. Elle est connue des archéologues sous le nom d'« *Église latine.* »

La seconde fut érigée au x^e siècle par l'évêque Frotaire, et on la désigne par le nom d'« *Église bysantine.* »

L'église dite « *latine* » fut l'objet de nombreuses

modifications jusqu'en 984. A cette époque, son chevet fut démoli pour faire place à la partie occidentale d'un nouvel édifice. On ne conserva que les deux confessions qui le flanquaient, et sur deux travées de la nef centrale de l'« *Église latine*, » Frotaire éleva le clocher actuel.

Des vestiges nombreux de murs, piliers, colonnes, façade occidentale, pignons, permettent de se rendre compte de ce qu'était cette « *Église latine* » avant sa mutilation, nécessitée par la construction de l'église dite « *byzantine*. »

Cette dernière, qui fut à peu près terminée en 1002, ne fut consacrée qu'en 1047. Elle avait exigé dix-huit ans de travaux.

Il est reconnu par tous les savants compétents et sérieux que l'œuvre de restitution, telle qu'elle se poursuit depuis 1853, est d'une exactitude et d'une fidélité scrupuleuses dans la reproduction des formes et des détails de construction, et on peut affirmer que c'est bien l'œuvre de Frotaire exactement respectée quoique rajeunie, qu'on a sous les yeux.

Par sa disposition générale, cet édifice paraît être le produit d'un art oriental, et quelques analogies avaient tout d'abord fait croire qu'un architecte grec, vénitien ou syriaque avait présidé aux travaux. Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Marc

de Venise, Saint-Vital de Ravenne, paraissaient avoir inspiré l'édification de Saint-Front de Périgueux. Des études récentes ont prouvé que l'Orient n'a pas exercé une influence aussi démontrée et aussi directe qu'on le supposait tout d'abord. Saint-Front est, au fond, un monument unique au monde. Par son plan, sa structure, son ornementation, il est un type qui a créé toute une série de monuments. Sa construction met en œuvre, dès le x^e siècle, des procédés de coupe de pierres et d'équilibre de matériaux qui devaient, aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles, faire de l'architecture française une des plus remarquables manifestations que le génie d'un peuple puisse offrir à l'admiration du monde.

L'autel principal et la chaire sont du XVII^e siècle. Les fonts baptismaux, le tombeau de l'évêque Georges, l'autel de la Vierge, sont des œuvres modernes du sculpteur Michel Pascal. Les vitraux ont été peints par MM. Gerente et Didron.

On visitera avec fruit les cryptes et surtout la très curieuse grotte où, suivant la *Gallia christiana*, saint Front se retirait, aux jours de danger, avec ses disciples. Cette grotte, découverte par hasard, en 1876, est le type des ermitages du I^{er} siècle.

En 1120, un incendie détruisit le monastère et fondit les cloches dans le clocher. Les traces de

cet incendie sont encore visibles sur les murs. Cette catastrophe nécessita la reconstruction des bâtiments et cloîtres détruits. Les ressources manquèrent pour l'achever, et la cour du cloître principal fut comblée de débris à diverses époques. Un déblaiement récent permet de se rendre compte des anciennes dispositions du monastère, qu'on se propose de conserver et de restaurer. Les galeries offrent à l'archéologue de nombreux sujets d'étude. Le puits de la cour date du xii^e siècle. Sa profondeur totale dépasse trente mètres, sur lesquels l'eau en occupe dix. C'est à peu près le niveau de la rivière l'Isle.

Monuments du Moyen-Age.

Nous avons déjà, dans le récit qui précède, exposé que quelques unes des parties du château Barrière devaient remonter au moyen âge ; mais ce n'est pas le seul de nos vieux monuments qui porte les traces de l'architecture de cette époque.

Notre ville en offre d'autres précieux vestiges. Signalons, notamment, l'ancienne maison Duverd, située sur la place Marcillac ou de l'ancien Évêché, et la maison qui fait l'angle, côté droit des rues Taillefer et Saint-Silain.

Tout près de la place du Coderc s'élève aussi, au fond de l'impasse Limogeanne, l'ancienne maison Fauconney, dont le genre de construction indique le XII^e ou le XIII^e siècles.

On remarque, enfin, au fond de la rue Aubergerie, à proximité de la place de l'ancienne Préfecture, un vaste immeuble, flanqué d'une tour

surmontée d'une terrasse assortie de créneaux, connue sous le nom de maison Lacout.

Cette maison, qui semble remonter au xv^e siècle, aurait appartenu à la famille Salegourde.

Il est bien regrettable que des restes informes nous permettent seuls de signaler à l'attention du lecteur une maison située dans la rue des Farges, aux n^{os} 23 et 25, connue sous le nom de Couvent des Dames de la Foi, et qui remonte au xii^e siècle. — En 1830, la façade en était encore parfaitement conservée et, moins d'un an après, une main barbare — son propriétaire inconscient, sans doute, — en avait détruit presque tous les ornements.

Les traces de la mutilation sont visibles, dit M. l'abbé Audierne, et seule, la corniche supérieure, sculptée en forme d'échiquier, a pu être conservée, sans doute à cause de son élévation au-dessus du sol.

La façade de cette maison était décorée de deux rangs d'arcades superposées, au nombre de cinq. Ces arcades à plein cintre, dans l'étage supérieur, offraient, dans le rang inférieur, un commencement d'ogive. Toutes étaient décorées d'une archivolte festonnée, représentant un fer de lance

dans chaque feston et séparées par deux colonnes.

La tradition rapporte que le connétable Duguesclin logea dans cette maison, lorsqu'il vint en Périgord.

La Renaissance à Périgueux.

L'architecture de la Renaissance, c'est-à-dire de cette époque où les sciences, les lettres et les arts se réveillèrent et fleurirent de nouveau, revêt un cachet particulier, un caractère spécial qu'il est facile à tous de reconnaître.

Signaler au voyageur les monuments de cette époque, c'est l'inviter à leur rendre visite, avec la certitude qu'il en appréciera le mérite.

De nombreuses maisons furent, au xvi^e siècle, édifiées dans l'enceinte du Puy-St-Front, et il en est plusieurs qui, par la richesse de leurs sculptures et leur état de conservation, sont dignes de fixer l'attention de tous ceux qui ont le culte des arts et de la science.

Obéissant à une pieuse pensée, heureux d'évoquer ici le souvenir d'un ami d'enfance, Alfred Magne, dont le concours toujours affectueux et empressé, dans les situations élevées qu'il occupa, me permit souvent d'obliger de nom-

brenx camarades, il m'est agréable d'associer son nom à celui d'un monument de la Renaissance dans la description duquel il a uni la grâce du poète à la science d'un véritable artiste. Je veux parler des anciennes maisons Lambert et Cayla, connues sous le nom de *Maisons du bord de l'eau*, à cause sans doute de leur situation sur les bords de l'Isle.

C'était en 1872, au Conseil général de la Dordogne ; il s'agissait alors d'obtenir, du Gouvernement, le classement de ces deux édifices au rang des monuments historiques.

Chargé, par la Commission des Objets divers, de l'étude de cette intéressante question, Alfred Magne fit le rapport suivant, à la séance du 28 août :

« Qui de nous, Messieurs, disait le sympathique et lettré rapporteur, en passant sur le quai, n'a été frappé du style remarquable de ces deux maisons, charmants modèles du *xv^e* et du *xvi^e* siècles, et qui de nous n'a vu, avec tristesse, leur état de vétusté, de dégradation, d'abandon, pour ainsi dire, aux ravages du temps, sans qu'une main amie vienne en effacer les traces, pour conserver à nos neveux ces souvenirs d'un autre âge !

» Puisque l'occasion m'en est fournie, laissez-moi, Messieurs, vous faire un aveu : combien je regrette ce vieux Périgieux que nous avons tous connu.

» Qu'est devenu ce panorama si pittoresque, vu de l'autre côté de la rivière, lorsque la ville baignait dans l'eau, ses vieilles maisons aux fenêtres ogivales, ornées d'arabesques ou de rinceaux, et, pour la plupart, enguirlandées de plantes grimpantes ; lorsque la Tour Barbecane s'avancait dans la rivière, ayant l'air, encore, de vouloir barrer le passage, comme au temps jadis, et de protéger les délicieux hôtels, les uns élégants et gracieux, à terrasses soutenues par des colonnettes ; les autres, majestueux avec leur créneaux ouvragés ; lorsque le vieux pont, avec sa sortie crénelée du côté des Barris, le barrage, le moulin de St-Front, puis les maisons en bois complétaient le paysage plein d'attrait que les étrangers de passage ne manquaient jamais d'aller voir.

» Ces deux maisons, dont l'une finement sculptée et de forme légère, sont bien le plus ravissant modèle de la Renaissance qu'on puisse voir. »

Et Alfred Magne concluait en demandant au Conseil général d'émettre le vœu :

« Que M. le Ministre des Beaux-Arts veuille bien ordonner le classement, comme monument historique, des Maisons du bord de l'eau, appartenant aux familles Lambert et Cayla. »

Après avoir admiré ces maisons dont nous venons de donner, pour des raisons que le lecteur nous pardonnera, une description si complète, abandonnons les bords de l'Isle et remontons au centre du vieux Périgueux.

Un des plus beaux spécimens de l'architecture du xvi^e siècle est, incontestablement, à ne considérer que sa façade remarquablement conservée, la maison située au n^o 17 de la rue Limogeanne et qui appartient aux héritiers de M. Estignard, longtemps maire de notre ville. Cette façade comporte des cordons en pierre d'une inappréciable finesse, et sa porte d'entrée, ainsi que les belles lucarnes de sa toiture, sont curieuses par la délicatesse de leurs ornements.

La salamandre sculptée dans le fronton de la porte d'entrée indique l'époque de sa construction.

La maison qui fait l'angle des rues Aiguillerie et St-Louis n'est pas moins remarquable que la maison Estignard par l'ornementation de ses fenêtres, et, surtout, par sa porte d'entrée généralement connue sous le nom de porte du pâtissier, à cause certainement d'un des propriétaires de l'immeuble qui y exerça longtemps cette profession.

Au-dessus du linteau de cette porte, il y avait des armes, mutilées depuis.

On remarque au-dessus de l'écu et sur le linteau deux inscriptions en caractères gothiques, deux autres à droite et à gauche, en caractères cursifs.

Voici ces inscriptions.

1^{re} inscription, au-dessus des armes :

MEMENTO-MORI.

2^e inscription, sous le linteau de la porte :

Quelques mots en sont légèrement altérés,

mais il est encore possible de lui restituer son véritable texte. Le voici avec sa traduction :

QUISQUIS AMAT DICTIS ABSENTUM RODERE FAMAM,
HANC DOMUM VETITAM NOVERIT ESSE SIBI.

Que celui qui se plaît, par ses propos, à mordre à la réputation des absents, sache que l'accès de cette demeure lui est interdit.

3^e inscription, à droite de l'écu :

SUMA QUIDEM LAUS EST
DISPLICUISSE MALIS.

4^e inscription, à gauche de l'écu :

DOMUS. CONSTRUCTIO, ANNO-D NI 1518.

FAVENTE. ALTISSIMO

Cette maison aurait, croit-on, appartenu au cardinal de Périgord.

Ne nous éloignons pas de cette porte sans entrer tout à côté, dans la maison située au n^o 2 de de la rue de la Sagesse.

Au fond du couloir et avant de gagner l'escalier, s'élève une porte, style Renaissance, dont le

linteau est décoré de ravissantes sculptures, dans un état parfait de conservation et au centre desquelles on remarque les armoiries des familles de Chalup et de Langlade.

Dissimulées, sans doute, par une vieille boiserie, ou sous une couche de plâtre, qui en ont assuré la conservation, ces délicates sculptures n'ont été découvertes qu'il y a 5 ou 6 ans à peine.

L'ancienne maison de La Gibertie, devenue, depuis, la propriété du comte de Lestrade de Lacousse, est située à l'angle de la rue de la Sagesse et de la place du Coderc. Rien, dans ses murs extérieurs, ne révèle l'antiquité de son origine ; elle a toutes les apparences d'une construction moderne, et on passerait indifférent devant elle, si on n'était convié à en franchir le seuil pour y admirer une véritable merveille d'architecture.

Nous voulons parler d'un escalier quasi-monumental qui est un chef-d'œuvre du xvi^e siècle.

Chaque palier est soutenu par des colonnes torses, cannelées ou disposées en forme de balustre. — Ces colonnes sont décorées d'ornements variés. Sur les unes, on remarque des

arabesques, des feuillages de diverses natures, des boucliers, des casques, etc. Leurs chapiteaux sont assortis de mascarons, de monstres ailés, et autres figures fantastiques.

Les caissons du plafond sont décorés de lozanges, de rosaces, de rinceaux, d'armes de toutes espèces et de bustes de cavaliers.

On y remarque aussi un écu dont les armes ont été effacées, mais dont les lettres enlacées subsistent encore : un H et un S.

L'ancienne maison de Langlade, que possède et qu'habite aujourd'hui un ancien et honorable magistrat, M. Coulombeix, occupe le n° 15 de la rue du Plantier.

Elle se recommande spécialement à l'attention du visiteur par plusieurs des plafonds du rez-de-chaussée et par une grande cheminée d'une pièce du premier étage.

Les sujets nombreux et variés dont sont ornés les caissons de ces plafonds, l'habileté avec laquelle il sont exécutés, justifient un examen minutieux et doivent déterminer le touriste à solliciter l'accès de cet immeuble, qui s'ouvrira gracieusement devant lui.

Dans cette même rue du Plantier qui semble avoir été, pendant longtemps, le séjour préféré de notre aristocratie, se rencontrent d'autres maisons remontant au xvi^e siècle, et qui méritent particulièrement d'appeler l'attention par d'intéressantes sculptures intérieures.

Telles les maisons de Page et de Sanzillon, situées aux n^{os} 27 et 25 de cette rue.

Mais, de tous les monuments de la Renaissance que nous venons de citer, le plus beau, le plus complet sous tous les rapports, était, sans contredit, la chapelle de la Cité, connue, autrefois, sous le nom de chapelle de l'Evêché, et que comprend, actuellement, dans sa vaste enceinte, le monastère de Sainte-Marthe.

Il ne reste plus aujourd'hui de ce monument, auquel nous avons déjà fait une allusion discrète, que la partie de l'est, qui formait le sanctuaire.

Classé au rang des monuments historiques, ce fragment d'édifice religieux, qui remonte à l'année 1521, se trouve, désormais, placé sous la protection du Gouvernement.

Il convient, dit M. l'abbé Audierne, d'attribuer les sculptures qui règnent avec profusion dans ce chef-d'œuvre de la Renaissance à un de ces fa-

meux artistes italiens attirés en France, dans le xvi^e siècle, par plusieurs de nos rois.

Aux pieds du coteau d'Ecornebœuf, à proximité de la route de Bergerac et sur les bords de l'Isle, s'élève une construction à laquelle nous nous reprocherions d'avoir refusé une place dans cette étude. Nous voulons parler de cette vieille maison, noircie par le temps, couverte de mousse, et dont les cheminées aux formes bizarres, les ouvertures en pleins cintres et à voussoirs s'imposent à l'attention.

Nous nous trouvons là dans une de ces anciennes léproseries, destinées à recevoir les pèlerins ou les croisés à leur retour de Palestine, et ce n'est pas sans quelque satisfaction qu'après en avoir suivi les contours, nous visitons l'intérieur, bien digne d'attention, de ce monument du xii^e siècle.

Nos lecteurs complèteront utilement, par une double visite, celle des divers monuments sur lesquels nous venons d'appeler leur attention.

Nous voulons parler d'une visite à la Bibliothèque municipale et à notre musée archéologique.

Bibliothèque.

C'est en 1781 qu'une Société littéraire existant à Périgueux céda sa bibliothèque à la municipalité, à la condition d'en permettre l'usage au public.

Quelques années après (1795), des représentants du peuple, en mission dans la Dordogne, réunirent à cette première collection une grande quantité de livres provenant des abbayes de Chancelade, de Brantôme, de Ligeux, du collège des Jésuites, du château de La Force, ainsi que de quelques autres châteaux, et créèrent, ainsi, la Bibliothèque de l'Ecole centrale, qu'on venait de fonder.

L'Ecole Centrale ayant été fermée le 1^{er} fructidor an XII, sa bibliothèque devenue, en vertu, d'un arrêté des consuls en 1803, propriété de la ville, fut mise à la disposition du public en 1809.

Depuis près de 50 ans, les dons de l'Etat, quelques libéralités privées et de nombreuses acquisitions ont enrichi la Bibliothèque, qui ne contient, aujourd'hui, guère moins de 30,000 volumes.

Nos lecteurs y trouveront *Les Antiquités de Vésone*, par M. le comte Wlgrin de Taillefer, *Le Périgord illustré* de M. l'abbé Audierne, et plusieurs très intéressantes plaquettes de l'érudit docteur Galy, le regretté président de notre Société Archéologique ; tous ouvrages dans lesquels nous avons puisé, après en avoir, nous même, vérifié l'exactitude, sur place, la plupart des éléments de l'étude qui précède.

Ajoutons que pour peu que chez ceux qui nous feront l'honneur de nous lire, l'amour de l'architecture et de l'archéologie se double de l'amour des vieux livres, des belles éditions, des reliures de luxe, des parchemins rares, ils n'ont qu'à se rendre à la rue du Petit-Séminaire, où, sur leur demande, M. Cailliac, l'obligeant conservateur de notre Bibliothèque, leur servira un véritable régal de lettrés.

En présence de la valeur inappréciable de ce dépôt public, nous regrettons vivement d'être sans autorité auprès des édiles de notre ville ; mais usant ici d'un droit qui appartient à tout le monde, nous émettons le vœu que notre Bibliothèque soit déplacée sans retard, et soustraite ainsi aux incessants dangers d'incendie qui la menacent depuis déjà trop longtemps !!

Musée archéologique.

La visite de ce musée, dont la direction est aujourd'hui confiée à un homme aussi savant que modeste et sympathique, l'honorable M. Hardy, ne procurera pas à ceux qui éprouvent du plaisir à évoquer le passé, de moindres surprises que l'examen et l'étude de la Bibliothèque dont nous venons de parler.

Ce musée, dans la partie notamment réservée aux pierres, aux inscriptions, aux médailles, aux armes primitives utilisées par nos pères, est d'une inappréciable richesse, qui permet, pour ainsi dire, de reconstituer, par la pensée, les transformations successives de la civilisation dans notre pays, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

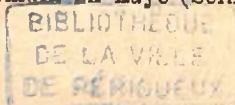
Dû à l'initiative de MM. de Taillefer et de Mourcin, qui le constituèrent, tout d'abord, avec le résultat des fouilles entreprises sur le territoire de *Vésone*, notre musée ne comprenait guère

que quelques inscriptions curieuses au point de vue épigraphique local, et en partie mal lues ou inexplicables.

Peu à peu, et grâce au docteur Galy, dont le nom est indissolublement lié à tout ce qui touche à l'art en Périgord, grâce, aussi, à d'autres savants que possède notre pays, le musée vit s'accroître sa modeste collection. C'est ainsi que nous avons vu s'ajouter aux vestiges du passé déjà recueillis et pieusement conservés, des fûts de colonnes, des frises, de superbes bas-reliefs, des fibules, des amphores, des lampes, des urnes funéraires, des tombeaux, et quelques fragments de mosaïques qui révèlent le luxe et la richesse des habitations de notre vieille *Vésone*.

Le musée n'est pas moins remarquable par son importante collection de médailles, dont un grand nombre excitent, chaque jour, l'admiration des connaisseurs.

Il s'est aussi beaucoup enrichi en ce qui concerne les vestiges des temps préhistoriques, et nous avons entendu dire que sa collection de silex taillés et d'ossements ouverts de la période quaternaire ou de la fin de cette période, était la plus complète et la plus belle qui existât, après celle de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).



Nous aurions terminé la tâche que nous nous étions proposée si, dans l'intérêt des nombreux touristes qu'attirent, chaque année, tout à la fois, les richesses archéologiques et artistiques de notre vieux Périgord, et le charme de paysages variés, il ne nous avait paru pratique de signaler à ces voyageurs quelques excursions agréables, en dehors de notre ville, dans notre arrondissement, ou sur ses limites.

C'est ainsi que nous les convions tout d'abord à aller admirer, tout près de Périgueux, sur la route nationale de La Rochelle, les restes de la riche abbaye de *Chancelade*, dont la façade de l'église remonte à l'an 1120, époque de sa fondation.

A côté de l'abbaye s'élève une chapelle dont l'architecture est remarquable, mais qui est aujourd'hui affectée à une destination profane.

En prenant le tramway à la halte des Grèzes, on passe rapidement devant les Carrières de Chancelade, dont l'éboulement et ses suites cau-

sèrent, en 1884, une si profonde émotion dans la France entière.

La station qu'on rencontre ensuite, *Château-l'Evêque*, est surtout remarquable par un monument gothique dont le nom indique l'ancienne destination de maison de campagne des Evêques du Périgord.

C'est dans ce château, construit vers le milieu du xiv^e siècle, que l'Evêque Pierre Fournier fut assassiné par ses domestiques, le 14 juillet 1575.

Un grand nombre de constructions presque neuves et assorties d'une chapelle, servent, pour ainsi dire, au midi, de ceinture au château et attirent les regards par la blancheur de leurs murs et l'éclat de leurs toitures en briques rouges.

Elles forment une des plus importantes succursales, en Province, de la Congrégation des Filles de la Charité.

Ce Couvent a été fondé en 1869, après que le curé de la paroisse, l'abbé Petit, eut découvert et victorieusement établi que saint Vincent-de-Paul avait été ordonné prêtre dans l'église St-Julien de Château-l'Evêque.

A quelques minutes de la station de Valeuil, on trouve le chef-lieu d'une charmante commune, *Bourdeilles*, dont les maisons, construites sur les bords riants de la Drôme et au-dessus, sont dominées par un château historique dont l'origine remonte aux ^{xii}^e, ^{xiii}^e, ^{xiv}^e et ^{xvi}^e siècles.

Ce monument, qui est aujourd'hui un des plus curieux spécimens des forteresses du Moyen-Age et des constructions de la Renaissance, se compose de deux châteaux : Le château féodal et celui de la Renaissance.

Le donjon, proprement dit, qui domine tous les environs, est une haute tour octogonale dont les quatre étages, voûtés en arêtes, sont couronnés par de grands mâchicoulis cintrés.

Après avoir passé entre plusieurs mains, le château de Bourdeilles est, aujourd'hui, la propriété d'Henri-Nicolas-Joseph-Marie-Hélie comte de Bourdeilles.

Six kilomètres à peine nous séparent de Brantôme, une des villes les plus pittoresques, les plus coquettes qui se puissent imaginer. En entreprendre la description, dépasserait les limites du cadre que nous nous sommes tracé et ne rendrait

qu'imparfaitement la vue de ce vieux couvent, jadis la demeure de religieux Bénédictins, de ce curieux clocher d'une église dont la fondation remonte à Charlemagne, de ces cloîtres antiques, de ces sources aux eaux vives et limpides comme le plus pur cristal, de cette rivière de Drône d'une transparence sans pareille, de ces grottes, enfin, au fond desquelles on remarque avec étonnement les plus originales sculptures.

Brantôme est une ville qu'on ne décrit pas ; c'est un véritable bijou qu'il faut voir, admirer sous toutes ses faces, et dont le souvenir, quand on s'en éloigne, laisse l'esprit sous l'empire d'un véritable enchantement.

Le nom du maire actuel est, désormais, inséparable de celui de cette ville, à l'embellissement de laquelle (il est juste de le reconnaître), il a puissamment contribué, et le touriste est assuré de trouver, chez le docteur Puyjoli de Meyjournissas, un véritable artiste toujours empressé à faire les honneurs de sa commune et toujours prêt à faciliter et, souvent, à diriger lui-même la visite de ses merveilles.

La facilité qu'on a de trouver, à Brantôme, deux loueurs en mesure de satisfaire à toutes les exigen-

ces, doit déterminer les touristes à visiter, en voiture, les monuments de cette région.

Dirigeons, tout d'abord, nos pas sur la route de La Rochelle et n'hésitons pas à aller frapper au château de Richemont, situé sur la limite de la commune de Saint-Crépin, dont il domine le bourg ; il appartient, aujourd'hui, à un des hommes les plus obligeants et les plus justement estimés de la contrée, le comte Adhémard de Saint-Légier.

On est assuré de trouver, dans cette hospitalière demeure, ancienne résidence de *Messire Pierre de Bourdeilles, seigneur de Brantôme et autres lieux*, l'accueil le plus gracieux, d'y recueillir les renseignements les plus précis sur son antique destination, et d'y visiter, dans tous leurs détails, les différentes parties de cet édifice, dont la moins intéressante n'est certes pas la chapelle, dans laquelle fut enterré, le 5 juillet 1614, le célèbre auteur des *Dames Galantes*.

Le docteur Galy a consacré à ce château et à sa chapelle une très intéressante notice imprimée chez Dupont en 1880.

Du château de Richemont, il faut revenir sur ses pas, si on veut, dans la même journée, exami-

ner en passant, ou visiter en détail plusieurs monuments dignes d'attention qui se trouvent situés dans le canton de Champagnac-de-Bélair que nous avons, depuis déjà longtemps, l'honneur de représenter au Conseil général, et dont il nous est, à ce titre, agréable de faire les honneurs aux Touristes qui voudront bien suivre l'itinéraire que nous leur conseillons.

A *Champagnac* même, petite ville construite au-dessus de la Drône dont elle domine la vallée, on remarque une église Romane qui remonte au *xvi^e* siècle ; — accotée à l'extérieur et au fond, de puissants contreforts, cet édifice est orné, dans la même partie, d'une rosace de grande dimension, merveilleusement sculptée à vives-arêtes.

Sa porte d'entrée, qui s'ouvre latéralement, a dû, autrefois, être fort belle ; mais une mutilation impie, à peu près complète, en a fait disparaître tous les ornements.

Remarquons, avant d'arriver à Quinsac, à notre gauche, au delà de la rivière, le château de Vaugoubert, avec son immense terrasse bâtie sur

le roc et une élégante tour gothique, très habilement restaurée par le vicomte de Cosnac. Couverte de lierre, assortie de créneaux et surmontée d'une flèche qui dépasse la toiture du château, cette tour, qui sert de chapelle et est, pour ainsi dire, adossée à des arbres séculaires, produit, de la route ou du bourg de Quinsac, l'effet le plus pittoresque.

Propriété actuelle de M. le comte de Lestang d'Hust, le château de Vaugoubert a été bâti ou plutôt reconstruit par Armand d'Aydie, vice-roi de Castille, dans la première moitié du XVIII^e siècle.

C'est sur la route qui conduit de Quinsac à Villars que s'élève, à 800 mètres à peine de cette dernière commune, ce vrai bijou de la Renaissance qu'on appelle Puyguilhen.

Le château de Puyguilhen est un des plus beaux spécimens, en Périgord, de l'élégante architecture du temps de François I^{er}.

Commencé dans les premières années du XVI^e siècle, par Mondat de La Marthonie, décédé en 1517, il fut terminé par son fils Geoffroy, vers l'année 1530.

Le château de Puyguilhen a longtemps appartenu à la famille de Larochefoucauld-Liancourt, et son propriétaire actuel, M. Nercam qui en poursuit, paraît-il, la restauration, se fera, certainement, un plaisir d'en autoriser la visite.

En nous éloignant de Puyguilhen, nous laissons Villars sur la gauche et nous nous dirigeons sur la commune de La Chapelle-Faucher.

Le château de ce nom, dit M. de Verneilh, construit vers la fin du ^{xv}^e siècle, se compose d'un corps de logis peu développé, flanqué, sur la façade de la cour, de deux grosses tours rondes, entre lesquelles s'élève une tour d'escalier octogonale, et, sur la façade opposée, deux tourelles d'angle en encorbellement.

La Chapelle-Faucher n'était pas précisément un château-fort, mais était, néanmoins, à l'abri d'un coup de main..... Il est fâcheux que des constructions postérieures, ajoutées dans le cours du ^{xviii}^e siècle, aient altéré la physionomie primitive du monument.

Le château de La Chapelle-Faucher, qui n'a jamais cessé d'appartenir à la même famille, est aujourd'hui la propriété de M^{me} la comtesse Yvonne de Chabans.

De La Chapelle-Faucher on peut, en moins d'une heure, en suivant une route des plus agréables, bordée par le ruisseau de La Cole sur tout son parcours, rejoindre, au-dessous du château des Roches, à la halte de ce nom, le tramway de Saint-Pardoux-Larivière. Le train, que l'on prend vers 6 heures, permet, après un court arrêt à Brantôme, d'être à Périgueux le soir, à 9 heures, de retour de l'intéressant voyage que nous venons de signaler à nos lecteurs.

Dans une direction opposée à celle de Brantôme, il est possible, à la condition de pouvoir y consacrer la journée, de passer plusieurs heures agréables.

Il suffit pour cela de se faire conduire à Hautefort pour en visiter le château qui, restauré par l'architecte Bouillon, il y a près de trente ans, est une des merveilles du Périgord artistique.

Les premiers titres relatifs au château d'Hautefort, où naquit et vécut longtemps, le sirvente Bertrand de Born, remontent à l'an 1000.

Il n'est pas douteux que la forteresse d'Hautefort n'ait été, dès les premiers siècles du Moyen-Age, l'une des châtellenies les plus considérables du

Périgord. Le château actuel semble devoir appartenir au xvi^e et au xvii^e siècles. Il est actuellement la propriété de M^{me} la comtesse Maxence de Damas.

La dernière excursion que nous croyons devoir signaler à nos lecteurs est une visite à la station des Eyzies, sur la ligne du chemin de fer de Périgueux à Agen. De cette station on se dirige dans la vallée de la Beune, et à 1 kilomètre environ de la gare, on pénètre dans la célèbre grotte des Eyzies, explorée, pour la première fois, en 1864, par deux savants connus du monde entier, MM. Lartet et Christy.

Les amateurs d'antiquités préhistoriques se trouvent là, au centre d'importantes découvertes qui ont permis d'enrichir notre musée de nombreux objets auxquels nous avons déjà fait allusion, et qui, de plus, ont fourni les indications les plus intéressantes sur les mœurs et sur les habitudes de l'homme primitif : le Troglodyte ou chasseur de rennes.

Remarquons, au retour, les ruines du petit Château des Eyzies, si pittoresquement étagées sur des rochers surmontés de chênes-verts.

Avant de regagner la station et de reprendre

la direction de Périgueux, il convient de rendre une visite à la Gorge-d'Enfer et aux Abris sous roches de Laugerie.

Comme celle des Eyzies, les grottes de Laugerie ont été l'objet de nombreuses fouilles archéologiques et des plus intéressantes explorations.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages-
AVANT-PROPOS	3
Vésone-Périgueux	5
Tour de Vésone.....	7
Les Arènes	15
Citadelle Romaine.....	21
Châteaux-Forts.....	23
Église Saint-Étienne de La Cité.....	26
Le Puy Saint-Front.....	29
Portes de la ville	29
Tour Matagnerre	30
Saint-Front	31
Monuments du Moyen-Age.....	35
Maison Duverd.....	35
— Fauconney.....	35
— Lacout	36
Convent des Dames de la Foi	36
La Renaissance à Périgueux.....	38
Maisons du Bord de l'Eau.....	39
— Estignard	41
Porte du Pâtissier.....	42
Maison rue de la Sagesse.....	43
— de La Gibertie	44
— de Langlade.....	45
— de Page.....	46
— de Sanzillon.....	46



	Pages.
La Léproserie.....	47
Bibliothèque municipale.....	48
Musée Archéologique.....	50
Abbaye de Chancelade.....	52
Carrières de Chancelade.....	52
Château-l'Évêque.....	53
Convent de Saint-Vincent-de-Paul.....	53
Château de Bourdeilles.....	54
BRANTOME. — Le Convent.....	54
— Les Cloîtres.....	54
— L'Eglise.....	54
— Les Grottes.....	54
Château de Richemont.....	56
CHAMPAGNAC-DE-BÉLAIR.....	57
Quinsac.....	57
Château de Vangoubert.....	57
— de Puygnilhen.....	58
Villars.....	59
Château de Lachapelle-Faucher.....	59
— des Roches.....	60
— d'Hautefort.....	60
Les Eyzies.....	61



